

A. L'OPINION DES HABITANTS

L'opinion des habitants sur les problèmes locaux de mobilité a été recueillie pendant l'été et le début de l'automne 2006 à l'aide d'un formulaire joint au journal d'information communal (L'auderghemois). L'enquête était également disponible sur le site internet de la Commune.

1. Echantillon

Parmi les 223 questionnaires qui ont été retournés à la Commune, il y a :

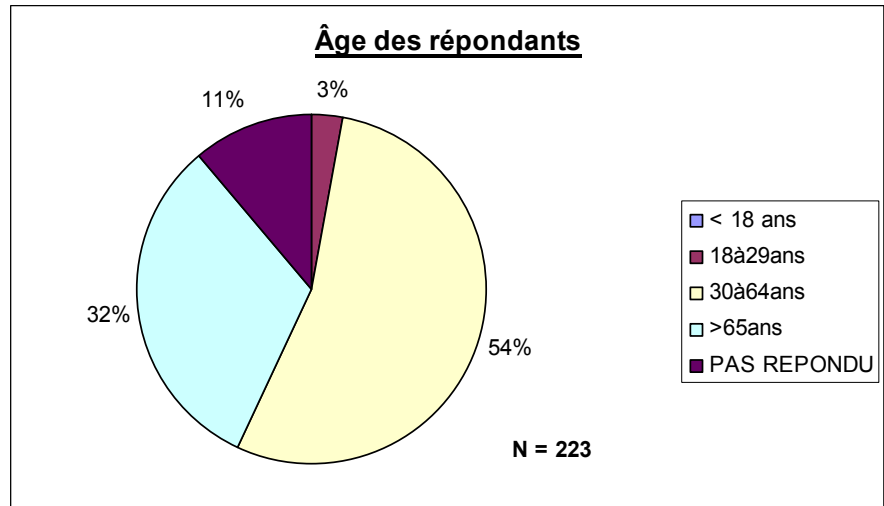
- 221 réponses individuelles ;
- 1 memorandum du groupe de travail « mobilité » de l'association libérale d'Auderghem
- 1 groupe des commerçant du quartier « Pinoy »

1.1. Origine des répondants

Répondant habitant Auderghem	162
Répondant travaillant à Auderghem (non-résident)	4
Répondant habitant et travaillant à Auderghem	29
Pas de réponse	28

1.2. Âge des répondants

De 18 à 30 ans	6
De 30 à 65 ans	121
Plus de 65 ans	71
Pas de réponse	25



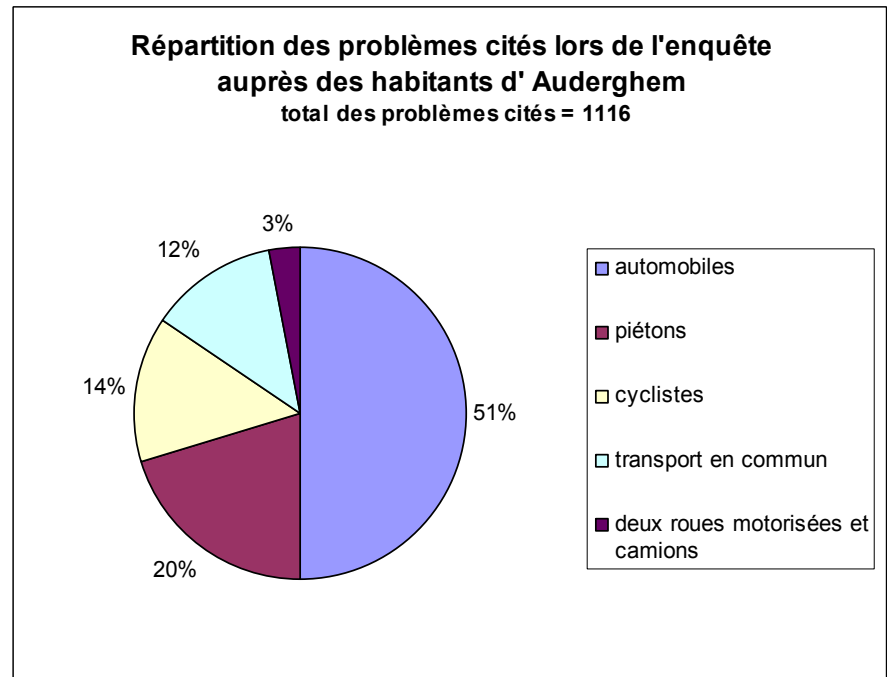
Les personnes actives (30 à 64 ans) sont la classes d'âges la plus représentée (54%) suivis par les personnes âgées (32 %). Les jeunes quant à eux sont très peu nombreux à avoir participés à l'enquête.

3. Problèmes exprimés à titre individuel

A 1.100 reprises, des problèmes (262 problèmes différents) ont été cités lors de l'enquête. Ils se répartissent selon les grands thèmes suivants :

- 51 % pour les déplacements automobiles ;
- 20 % pour les déplacements piétons ;
- 14 % pour les déplacements cyclistes ;
- 12 % pour les transports en commun ;
- 3 % pour les deux roues et les camions.

Il est bien sûr utile de détailler la nature des problèmes renseignés selon chacune des grandes thématiques (cf. ci-dessous).



3.1. Problèmes cités pour la circulation automobile

Les problèmes répertoriés ci-dessous ont été cités 5 fois et plus. Ceux cités plus occasionnellement sont repris sous l'appellation « autres ». A 566 reprises, des problèmes liés à la circulation automobile ont été cités (105 problèmes différents). Ils peuvent être classés selon les rubriques suivantes :

INTENSITE, CIRCULATION	N = 214
Vitesse excessive	60
Problème de mobilité et accessibilité en général	52
Embouteillage	32
Sortie difficile, dangereuse	13
Intensité du trafic	12
Dangereux en général	12
Embouteillage à cause de voitures mal garées	8
Trop de ralentisseurs de vitesse	6

Embouteillage aux heures de pointe	5
Autres	14

AMENAGEMENT DES LIEUX	N = 116
Mauvaise visibilité	23
Casse-vitesse mal fait, dangereux	17
Carrefour mal fait, dangereux	16
Aménagements ne sont pas clairs	10
Rond-point mal fait, dangereux	10
Etroitesse de la voirie	9
Mobilier urbain / potelets / publicité mal placée	8
Voiries en mauvais état	8
Autres	15

STATIONNEMENT	N = 147
Difficulté à se garer	74
Stationnement illicite gênant	34
Stationnement ventouse	11
Stationnement en général	5
Autres	23

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE	N = 25
Non-respect du code de la route	14
Non-respect de la priorité de droite	7
Autres	4

SIGNALISATION	N = 48
Phase de feu mal réglée	17
Marquages mal conçus, peu clairs	7
Signalisation pas claire	6
Manque de signalisation	6
Autres	12

ENVIRONNEMENT	N= 16
Problème de bruit en général	10
Autres	6

Observations :

- ce sont très clairement des problèmes liés à la dynamique générale de la circulation (et ses excès) et au stationnement qui sont prioritairement pointés du doigt par les Auderghemois. La déficience de certains aménagements est également régulièrement évoquée ;

- les problèmes de mobilité et d’accessibilité sont avant tout relatifs aux plus grands axes, c’est-à-dire : Chaussée de Wavre, boulevard du Souverain et l’Avenue Herrmann-Debroux ;
- *vitesse excessive* : 12 % des citations relatives à ce critère concernent la chaussé de Wavre, 8 % l’avenue Daniel Boon ; 7% le boulevard du Souverain et 5 % l’avenue Herrmann-Debroux ;
- *les embouteillages* : 21% des citations relatives à ce critère concernent le boulevard du Souverain, 13% la chaussé de Wavre, 8% l’avenue de l’Eglise Saint Julien et 5% le boulevard des Invalides ;
- tous les problèmes d’intensité et de circulation renseignés sont concentrés principalement sur les grands axes de circulation ;
- les problèmes de stationnement et tout particulièrement le manque de place de parking ont été cités à de très nombreuses reprises. Ces problèmes de stationnement concernent l’ensemble de la commune.

3.2. Problèmes cités pour les déplacements piétons

A 224 reprises, des problèmes liés aux déplacements piétons ont été cités (52 problèmes différents). Ils peuvent être classés selon les rubriques suivantes :

<u>SECURITE DES PIETONS / aménagement des lieux</u>	<u>N = 96</u>
Traversée dangereuse	19
Traversée difficile	18
Dangereux en général	16
Mauvais phasage des feux	9
Mobilité et accessibilité en général	9
Signalisation / marquages peu visibles, manquants	7
Manque de passages pour piéton	6
Autres	12

<u>SECURITE PIETONS / circulation des autres usagers</u>	<u>N = 38</u>
Vitesses excessives	15
Trottoirs utilisés par les cyclistes	11
Trottoirs utilisés par les autos, les motos	6
Autres	6

<u>CONFORT PIETON</u>	<u>N = 86</u>
Trottoirs en mauvais état	35
Trottoirs mal aménagés	19
Trottoirs inadaptés aux PMR et/ou poussettes	11
Trottoirs trop étroits	7
Trottoirs encombrés par le mobilier urbain/ la végétation	6
Autres	8

<u>DIVERS</u>	<u>N = 4</u>
----------------------	---------------------

Observations :

- pour les déplacements piétons ce sont les problèmes de sécurité et d’aménagement des lieux qui sont les plus cités par les répondants ;
- les problèmes liés à l’aménagement des trottoirs sont également émis à de nombreuses reprises et cela sur l’ensemble de la commune.

3.3. Problèmes cités pour le déplacement des cyclistes

A 155 reprises, des problèmes liés aux déplacements des cyclistes ont été cités (50 problèmes différents). Les problèmes cités plus de 5 fois sont spécifiquement identifiés ci-dessous.

<u>SECURITE DES CYCLISTES / aménagement des lieux</u>	<u>N=86</u>
SUL dangereux pour les cyclistes	20
Sécurité en général	20
Mobilité et accessibilité en général	12
Vitesse excessive des autres usagers	7
Carrefour dangereux	6
Pas de respect des cyclistes par les autres usagers	5
Autres	16

<u>CONFORT CYCLISTES</u>	<u>N=63</u>
Peu ou pas de piste cyclable	18
Interruption de la piste cyclable	17
Rien n'est prévu pour les vélos	7
Pistes cyclables mal conçues	6
Autres	15

<u>DIVERS</u>	<u>N =6</u>
----------------------	--------------------

Observations :

- Les problèmes les plus fréquemment cités pour les cyclistes sont similaires à ceux rencontrés pour les piétons. Ils concernent la sécurité, les aménagements des lieux ainsi que le confort du cycliste ;
- Les SUL : font partie des problèmes de sécurité les plus mentionnés (23%) pour les cyclistes ;
- interruption de piste cyclable : renseigné principalement pour le boulevard du Souverain (59%).

3.4. Problèmes relatifs aux transports en commun

A 136 reprises, des problèmes liés aux transports en commun ont été cités (37 Problèmes Différents). Les problèmes cités plus de 5 fois sont spécifiquement identifiés ci-dessous.

<u>PROBLEMES LIES AUX LIGNES</u>	<u>N = 58</u>
Problèmes avec le nouveau trajet du 34	16
Correspondance trop éloignée, arrêts mal regroupés	14
Mauvaise localisation des arrêts	8
Problèmes avec le nouveau trajet du 42	5
Problèmes avec le nouveau trajet du 94	5
Autres	10

<u>FREQUENCE, DESSERTE</u>	<u>N= 36</u>
Pas assez de desserte	19
Desserte irrégulière	6
Pas assez de desserte le week-end, soir et vacances scolaires	6
Autres	6

<u>CONFORT VOYAGEUR</u>	<u>N=35</u>
Arrêt inconfortable	6
Accès dangereux aux arrêts	5
Accès difficile aux arrêts	5
Insécurité aux arrêts	5
Autres	14

<u>DIVERS</u>	<u>N =10</u>
----------------------	---------------------

Observations :

- les problèmes les plus fréquemment cités pour les transports en commun concernent le tracé des lignes et tout particulièrement les nouveaux trajets de celles-ci.

3.5. Problèmes cités pour le déplacement des deux roues motorisées et des camions

Seuls 34 problèmes liés aux déplacements des deux roues motorisé et des camions ont été cités. De ceux-ci, il se dégage trois familles de problèmes.

Vitesse excessive des automobiles, des camions	12
Problème de sécurité	10
Divers	12

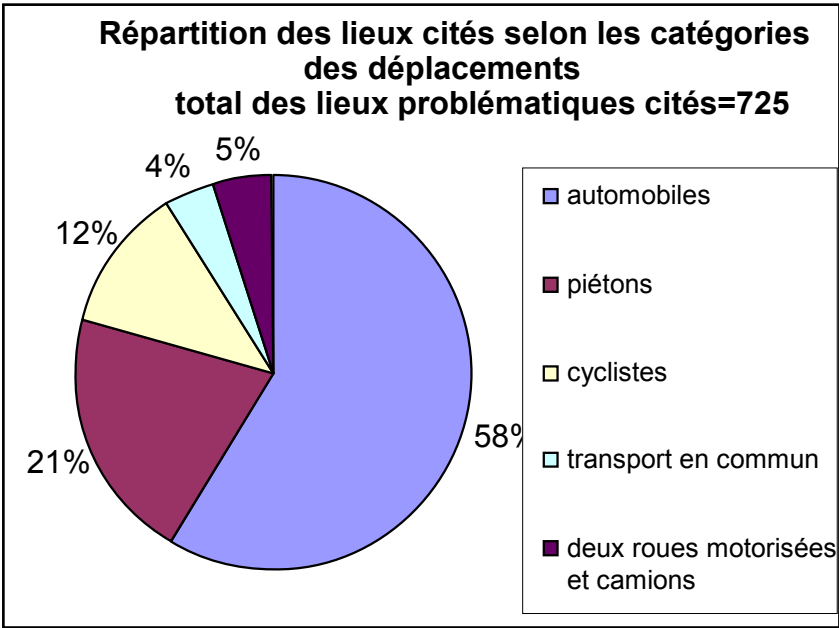
3.6. Nuisance environnementales

A 138 reprises, des problèmes liés aux nuisances environnementales ont été cités (12 problèmes différents). Ces problèmes de nuisances environnementales concernent tous les modes de transport et sont à ajouter aux problèmes déjà cités ci-dessus.

<u>NUISSANCE ENVIRONNEMENTALES</u>	<u>N = 138</u>
Bruits	46
Bruit excessif des 2 roues	28
Bruit des avions	20
Problème de pollution en général	16
Nuisances environnementales liées aux encombrements	7
Bruits / vibrations dues au revêtement et aux aménagements	6
Vitesse excessive	5
Autres	10

4. Lieux problématiques

Outre des types de problèmes (cf. ci-dessus), l'enquête permet de révéler des lieux à problèmes (indépendamment des sites renseignés à l'aide de pétitions – cf. par ailleurs).



A 725 reprises, des lieux (dont 149 différents) ont été cités. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 58 % de lieux en relation avec les déplacements automobiles (125 lieux différents) ;
- 21 % de lieux en relation avec les déplacements piétons (62 lieux différents) ;
- 12 % de lieux en relation avec les déplacements cyclistes (36 lieux différents) ;
- 4 % de lieux en relation avec les transports en commun (26 lieux différents).
- 5 % de lieux en relation avec les deux roues motorisées et les camions (29 lieux différents).

4.1. Lieux problématiques cités pour le déplacement des véhicules

Chaussée de Wavre	50
Boulevard du Souverain	43
Avenue Herrmann- Debroux	31
Boulevard des Invalides	29
Rue des Ecoliers	22
Avenue du KOUTER	15
Avenue de l'église SAINT-JULIEN	12
Rond Point du Souverain	12
Rue Albert Meunier	10
Carrefour Wavre / Souverain	11
Avenue Tedesco	9
Avenue des Volontaires	9
E411 autoroute	8

Avenue Hugo Van der Goes	8
Avenue Isidore Geyskens	8
Avenue Daniel Boon	7
Avenue Joseph Chaudron	7
DELTA	7
Rue des Paons	7
Avenue Henri Strauven	6
Rue du Villageois	6
Rue Valduc	5

Autres	103
--------	-----

Lieux cités 4 fois : n = 5
Lieux cités 3 fois : n = 12
Lieux cités 2 fois : n = 18
Lieux cités 1 fois : n = 68

4.2. Lieux problématiques cités pour le déplacement des piétons

Chaussée de Wavre	29
Boulevard du Souverain	14
Avenue Herrmann- Debroux	10
Rue des Ecoliers	10
Avenue Jean Van Horenbeeck	9
Boulevard des Invalides	9
Carrefour Wavre /Souverain	9
Delhaize	7

Autres	54
--------	----

Lieux cités 4 fois : n = 3
Lieux cités 3 fois : n = 3
Lieux cités 2 fois : n = 10
Lieux cités 1 fois : n = 38

4.3. Lieux problématiques cités pour le déplacement des cyclistes

Boulevard du Souverain	17
Chaussée de Wavre	12
Avenue Herrmann- Debroux	10
Carrefour Herrmann- Debroux /Souverain	8
Avenue Marie de Hongrie	7

Autres	31
--------	----

Lieux cités 4 fois : n = 1
Lieux cités 3 fois : n = 2
Lieux cités 2 fois : n = 10
Lieux cités 1 fois : n = 18

4.4. Lieux problématiques cités pour les transports en commun

LIGNES

42	15
34	8
94	8
96	5
72	2
71	1

LIEUX

Boulevard du Souverain	7
Quartier Parc des Princes	6
Avenue Herrmann- Debroux	5
Quartier Transvaal	5
Chaussée de Wavre	5
Autres	21

Lieux cités 3 fois : n = 1
Lieux cités 2 fois : n = 5
Lieux cités 1 fois : n = 15

4.5. Lieux problématiques cités pour le déplacement des deux roues motorisées et des camions

Il y a 29 lieux problématiques qui ont été répertoriés pour le déplacement des deux roues motorisés et des camions. Aucun de ces lieux n’a été cité plus de cinq fois.

Lieux cités 4 fois : n = 1
Lieux cités 3 fois : n = 1
Lieux cités 2 fois : n = 2
Lieux cités 1 fois : n = 25

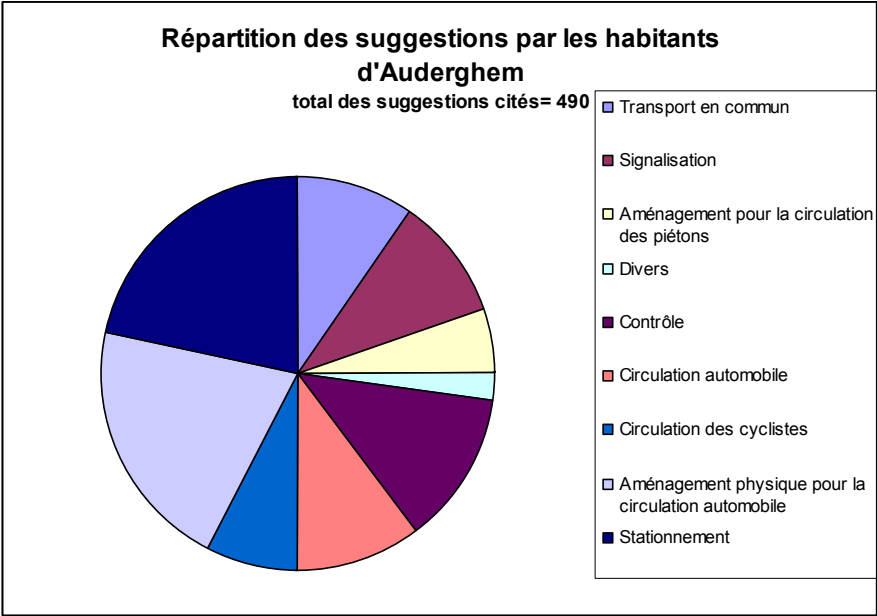
Observation générale :

- Les rues les plus citées pour tous les modes confondus sont : la chaussée de Wavre (12%), Le boulevard du Souverain (10%), l’avenue Herrmann-Debroux (6%), le boulevard des Invalides (5%).

5. Suggestions faites

5.1. Types de suggestions

Les personnes ayant répondu à l’enquête ont proposé 490 suggestions dont 137 suggestions différentes.



Circulation automobile	N =50
Mettre la rue en sens unique	14
Mettre la rue en zone 30, réaménager la zone 30	9
Taxe pour entrer dans Bruxelles	6
Suppression du sens unique	5
Autres	16

Aménagement physique pour la circulation automobile	N = 102
Aménager / réaménager des ralentisseurs de vitesse	37
Aménager / réaménager un rond-point	16
Changer, renouveler le revêtement de la voirie	7
Placer des potelets / bacs / plots	7
Tailler les arbres / les buissons	6
Mettre un miroir	6
Aménager / réaménager le carrefour	6
Autres	17

Contrôle	N = 61
Augmenter les contrôles et les verbalisations	30
Plus de contrôle du stationnement	28
Autres	3

Signalisation	N = 66
Faire, refaire les marquages au sol	12
Plus de signalisation	8
Placer des feux de signalisation	8
Revoir les phasages des feux	7
Mettre de la signalisation plus visible	7
Revoir la signalisation	7
Autres	17

Stationnement	N = 106
Aménager / réaménager des aires de stationnement	25
En faveur de la carte de riverain	17
Mettre des parkings gratuits pour les habitants de la commune	9
Mettre du stationnement en épi	8
Utilisation de la carte riverain par riverain et non pas par véhicule	6
Autres	41

Aménagement pour la circulation des piétons	N = 27
Aménager un passage pour piéton	8
Refaire les trottoirs	6
Autres	13

Transport en commun	N = 47
Déplacer l'arrêt de bus	11
Plus de desserte	7
Remettre le trajet comme avant	6
Revoir le trajet	5
Prolonger le trajet	5
Autres	13

Circulation des cyclistes	N = 37
Aménager / réaménager des pistes cyclables	18
Aménager des pistes cyclables séparées	5
Repenser les pistes cyclables	5
Autres	9

Divers	N = 11
---------------	---------------

Observations :

- les suggestions pour la circulation automobile ne concernent pas de lieux en particulier, elles s'intéressent à l'ensemble du territoire ;
- pour les aménagements physiques de la circulation automobile, seuls le (ré)aménagement de ralentisseurs de vitesse et la mise en place de miroir sont suggérés pour des lieux spécifiques :
 - (ré) aménagement de ralentisseurs de vitesse : plus d'un quart des suggestions concernent la chaussée de Wavre et l'avenue Boon ;
 - mettre un miroir : les suggestions à ce sujet concernent essentiellement l'avenue Strauven et la rue Willame.
- les suggestions relatives à une augmentation des contrôles et de la verbalisation concernent dans un tiers des cas les grands axes comme : la chaussée de Wavre, le boulevard des Invalides, l'avenue Herrmann-Debroux et le boulevard du Souverain ;
- 45 % des suggestions relatives à la signalisation impliquent les grands axes (la chaussée de Wavre, le boulevard du Souverain et l'avenue Herrmann-Debroux) ;
- pour les suggestions liées au stationnement, un lieu ressort plus spécifiquement du lot, la rue des Ecoliers ;
- une proportion marquée (18%) des suggestions relatives aux aménagements piétons concerne la chaussée de Wavre ;
- pour les suggestions en matière de transport public :
 - le déplacement des arrêts des bus 34 et 42 est demandé ;
 - la remise en service de l'ancien trajet du bus 34 est souvent citée ;
 - le prolongement des trajets des bus 34 et 42 est également pointé.
- les propositions suggérées pour la circulation des cyclistes concernent essentiellement les grands axes :
 - 25 % des propositions sont émises pour la circulation des cyclistes à la chaussée de Wavre ;
 - les suggestions sur le (ré)aménagement des pistes cyclistes se focalisent sur le boulevard du Souverain, la chaussée de Wavre et le boulevard des Invalides.

5.2. Lieux cités où les habitants ont émis des suggestions

A 321 reprises, les habitants ont fait des propositions géographiquement ciblées (pour 138 lieux différents).

Lieux cités plus de 5 fois :

Chaussée de Wavre	38
Boulevard des Invalides	24
Rue des Ecoliers	18
Avenue Herrmann-Debroux	16
Boulevard du Souverain	16
Avenue des Volontaires	8
Avenue Daniel Boon	7
Rue Albert Meunier	7
Avenue de l'Eglise de Saint-Julien	7
Rond point du Souverain	7
Avenue Isidore Geyskens	6
Avenue Hugo Van Der Goes	6
Avenue Tedesco	6
Avenue Joseph Chaudron	5
Carrefour Boulevard du Souverain/ Chaussée de Wavre	5
Carrefour Boulevard du Souverain/ Avenue Herrmann-Debroux	5
Avenue Henri Strauven	5

Lieux cités 4 fois : n = 6
Lieux cités 3 fois : n = 7
Lieux cités 2 fois : n = 18
Lieux cités 1 fois : n = 54

B. L'OPINION DES ECOLES ET DES ENTREPRISES

Suivant une approche relativement similaire à l'enquête effectuée auprès des habitants, une enquête a également été menée auprès des écoles et des entreprises auderghemoises. Cette enquête n'a pas été faite à l'aide du journal communal, mais bien d'un courrier directement adressé à l'attention des écoles et des entreprises.

L'enquête plus spécifiquement orientée vers les **entreprises** n'a pas donné les résultats escomptés : 9 réponses pour 70 personnes employées (les entreprises qui ont répondu sont essentiellement des agences de banque employant chacune une dizaine de personnes).

Le problème spécifique à cette enquête tient en l'absence au sein des services de la Commune d'une base de données correcte et suffisamment exhaustive des entreprises auderghemoises. Les plus grosses entreprises, celles qui pèsent le plus sur le plan de la mobilité, n'ont pu être touchées par l'enquête. Cette carence est en soi un défi car si la Commune souhaite à l'avenir développer des approches plus proactives auprès des entreprises (pour inciter celles-ci à développer des comportements de mobilité moins axés sur l'automobile), elle aura besoin de données en la matière. A titre d'exemple révélateur, on signalera que la D.G. Environnement de l'Union Européenne est localisée à Beaulieu. C'est un acteur qui œuvre beaucoup dans les matières relatives à la mobilité et qu'il conviendrait certainement de contacter pour, par exemple, une mise en application sur le terrain de ses propres recommandations.

Bien que l'échantillon n'est pas représentatif (il l'est quand même pour les PME et surtout les agences de banque), l'enquête auprès entreprises confirme des tendances souvent révélées en Région Bruxelloise :

- une très forte proportion (73% !) du personnel accède à son lieu d'emploi en voiture ;
- 44 % du personnel réside en Région Bruxelloise et 56% ailleurs en Belgique.

Malgré la présence d'infrastructures en transports publics très performantes (le métro), les chiffres sont mauvais car une part majoritaire du personnel habite en dehors de la Région et est (trop) éloignée des réseaux de transports publics.

Il est d'ailleurs révélateur qu'une des principales plaintes des entreprises a trait aux problèmes du stationnement (souhait de disposer d'une carte de riverain pour pouvoir stationner en zone bleue).

L'enquête destinée aux **établissements d'enseignement** a, en revanche, été un succès puisque 10 établissements ont répondu. Ces réponses, outre l'énoncé de problèmes divers dans les environs même des écoles, permettent de connaître le profil de mobilité de 466 personnes employées et de 2.438 élèves, soit un échantillon qui est représentatif.

La proportion du personnel (dont 58 % réside en Région Bruxelloise) accédant à son travail en automobile est également très importante (64 %).

Le facteur de proximité est beaucoup plus marqué pour les élèves puisque 86 % de ceux-ci habitent en Région Bruxelloise. Mais il est assez difficile de tirer des conclusions définitives sur le mode de déplacement des élèves car, même en mettant à part des établissements particuliers (enseignement du soir pour adultes, école disposant d'une importante organisation de ramassage scolaire), les valeurs renseignées varient beaucoup d'un établissement à l'autre : seulement 20 et 38 % des élèves accèdent en automobile dans le cas de deux établissements, mais les valeurs sont de 64 et 66 % dans deux autres cas et même 81 et 85 % pour deux autres encore. D'une manière générale, on peut cependant en conclure que l'utilisation de l'automobile pour la dépose des enfants reste beaucoup trop importante.

Neuf directions d'écoles ont répondu à la question relative à la sécurité routière aux abords de leur établissement (comment est-elle appréciée ?). Quatre écoles jugent le degré de sécurité comme étant « bon » et quatre autres le considère comme « moyen », ce qui en soi est encourageant. Il n'y a que le centre scolaire « Les marronniers » (chaussée de Wavre) qui juge sa situation comme étant « très mauvaise ». En cause, un environnement difficile (la chaussée de Wavre) et des critiques sur l'irrespect de la zone 30, les problèmes de stationnement et un feu piéton dont la phase verte est jugée trop courte.

On notera enfin que les établissements suggèrent une série d'interventions afin d'améliorer la sécurité de leurs abords et de faciliter la dépose des enfants en automobile (kiss & ride). Plus occasionnellement, des revendications sont émises pour améliorer la desserte en transports publics. Ces propositions (NB : la remarque est valable pour l'enquête effectuée auprès des habitants) sont naturellement des pièces à ajouter au dossier du PCM et elles devront être évaluées lorsque le programme d'actions du PCM sera arrêté.